

Discours d'ouverture de la première journée de psychiatrie Sambre Avesnois.

Je remercie Madame LEPINOY Maire de Feignes, d'accueillir cette première JOURNEE DE PSYCHIATRIE SAMBRE AVESNOIS.

Je remercie le Laboratoire JANSSEN qui sans aucune contreparties a accepté de **sponsoriser** cette journée au travers de M. Renaud CARPENTIER, de Mme Ida RIBEROL, et de Mme PHILIPPE Anne-Sophie.

Je remercie M. Daniel SALVADORI qui au travers de sa société de spectacle vivant et événementiel « D2S » et en collaboration étroite avec Mme DEMASSIEUX Sylvie ont organisés cette manifestation. Cela sans oublier le soutien de M. Gérard SOURIS et de son équipe technique.

Cette première Journée de psychiatrie Sambre Avesnois est le premier chapitre d'un partenariat fort entre le pôle de psychiatrie du Centre Hospitalier Sambre Avesnois et la Communauté d' Agglomération Maubeuge Val de Sambre. **Ce partenariat prend le nom de Conseil Local de Santé Mental.**

C'est sous l'instigation de M. Jean-Yves GRAL, Directeur Général l'Agence Régional de Santé relayé par Mme Isabelle LOENS et avec l'accord de Mme BONGIOVANNI Marie-Pierre, Directrice Général du CHSA et de M. Jean-François LEMAITRE Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre en lien avec M. Saint-Huile Benjamin son Président **que nous sommes là aujourd'hui.**

Le but du CLSM est de permettre des actions de santé qui vont de la prévention, aux soins psychiatriques, à la poste cure psychiatrique et enfin à la réinsertion dans la Cité. Compte tenu de l'étendue des actions il est impossible à la Psychiatrie Publique de tout faire. Le patient aura besoin de l'ensemble de la chaine de soin qui va du social, au médico-social, à la psychiatrie privée, aux bailleurs sociaux. **Qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit là du socle de cette journée** qui vise à nous rencontrer pour nous connaître afin de constituer tout à la fois un maillage et des filières.

Cependant, partant du principe qu'on a peur de ce qu'on ne connaît pas il devient nécessaire de partager le savoir et surtout d'apprendre les uns des autres. C'est pourquoi je citerai Thomas JEFFERSON homme politique américain qui disait

«Celui qui apprend quelque chose de moi enrichit son savoir sans réduire le mien,

tout

comme celui qui allume sa chandelle à la mienne se donne de la lumière sans me plonger dans l'obscurité.»

Nous avons voulu donner la parole aux acteurs de soins que sont les agents de surfaces, aux aides-soignantes, aux infirmières, aux cadres pour mettre en valeur l'importance de leur travail.

Enfin, il nous semblait incontournable de redéfinir le périmètre d'action de la loi de secteur qui est un cadre à l'intérieur duquel nous pouvons tisser des projets de soins mais avant tout des liens entre nous et le CLSM nous le rappelle.

Je vous remercie.

Dr GRANATO Philippe

Maubeuge le 13 octobre 2015